

tion d'enseignants, jumelage de l'Association canadienne d'économie familiale et de vis-à-vis en Gambie pour améliorer les aptitudes au travail d'entretien domestique des jeunes décrocheurs, programmes de recherche sur le sida menés conjointement par des universités canadiennes et kenyanes, aide de cadres canadiens à la retraite aux entreprises locales, accord entre la Fédération canadienne des doyens des facultés d'études commerciales et d'administration et l'association correspondante en Afrique australe.⁵⁷

Aujourd'hui, les budgets (totalisant quelque 6 milliards de dollars) des ONG de secours humanitaires et de développement du Nord sont constitués dans une proportion de 30 à 40 % de subventions de contrepartie. Les ONG servent de plus en plus fréquemment de voie d'acheminement de l'aide bilatérale et multilatérale. Les organismes d'aide des gouvernements ont tendance à vouloir que les priorités de l'aide publique et les actions des ONG subventionnées correspondent le plus étroitement possible, mais la question suscite des réticences chez ces dernières, car elles tiennent beaucoup à leur indépendance politique. En même temps, la consultation conduit souvent à des arrangements mutuellement acceptables et même à de véritables partenariats gouvernement-ONG.

Certaines tâches du développement ne peuvent, bien entendu, être accomplies par des ONG (ex.: la réforme des politiques macro-économiques et les grands travaux d'infrastructure), mais les avantages pour le développement de l'aide acheminée par les ONG sont nombreux et impressionnants. La liste comprend les coûts moins élevés du bénévolat, les capacités de réaction rapide et novatrice des organisations non bureaucratiques, les motifs habituellement plus désintéressés des travailleurs des ONG, l'insistance sur l'aide directe et indirecte aux nécessiteux, l'importance attachée aux actions locales destinées à améliorer les conditions de vie des villages et des quartiers, la préférence accordée aux technologies et aux styles de gestion adaptés aux besoins locaux, la libération de forces

57 Agence canadienne de développement international, *Rapport annuel 1989-1990* (Hull, Approvisionnement et Services Canada, 1990), p. 55-59